

Vexinfo

Bulletin d'informations de la
Communauté de Communes du Vexin-Thelle



SPORT

AQUAVEXIN S'AGRANDIT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVELLES MISSIONS

RECYCLAGE

OÙ VONT VOS PILES ?





Communes abordées dans cette édition.

EDITO

Madame, Monsieur,

Je profite de ce nouveau numéro du journal intercommunal pour vous adresser tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Je vous invite à y découvrir l'actualité de notre territoire.

Bonne lecture.

Bien à vous,

Bertrand GERNEZ

Président,

Communauté de Communes du Vexin-Thelle



Les calendriers de collectes en porte à porte sont en cours de distribution par votre mairie.

N'hésitez pas également à le consulter sur notre site web.

SOMMAIRE

La Communauté de Communes À VOTRE SERVICE

| | |
|--------------------------|----|
| DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE | 3 |
| ENVIRONNEMENT | 4 |
| PETITE ENFANCE | 6 |
| CULTURE & TOURISME | 8 |
| SPORTS & LOISIRS | 12 |

Le territoire du Vexin-Thelle BOUGE...

| | |
|---------------------------|----|
| EMPLOI ET VIE LOCALE | 14 |
| ACTION SOCIALE | 16 |
| NOUVELLES ACTIVITÉS | 17 |
| SPORTS, LOISIRS & CULTURE | 19 |
| TRANSPORT | 20 |

SUIVEZ-NOUS



Sur Facebook :

www.facebook.com/vexinthelle



Sur Internet :

www.vexinthelle.com



En vous inscrivant à la newsletter :

tourisme@vexinthelle.com

VEXINFO : Bulletin d'informations de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle / Dépôt légal : Communauté de Communes du Vexin-Thelle / Directeur de la publication : Bertrand Gernez / Rédacteur : Isabelle MARTIN PERROT / Conception / Administration : Christophe CARRERAS / ISSN 1240957 X Titre clé : Vexinfo / Edité à 8 000 exemplaires / Impression : Axiom Graphic - 01 34 66 46 23

COORDONNÉES : 6, Rue Bertinot Juel / Espace Vexin-Thelle n° 5 / 60240 Chaumont-en-Vexin / 03 44 49 15 15 / www.vexinthelle.com / vexinfo@vexinthelle.com

COMPÉTENCES : Vous trouverez la liste complète sur le site www.vexinthelle.com ou à disposition sous format papier à la CCVT.

VOTRE PAROLE : Si vous avez des suggestions ou propositions concernant la rédaction de ce bulletin d'information, n'hésitez pas à nous contacter à la CCVT.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : ©Christophe Rannou, Laetitia Rastrelli, Freepik, Arcos Architecture



La Communauté de Communes À VOTRE SERVICE



TERRITOIRE

LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle (CCVT) met en œuvre un plan de revitalisation du tissu économique au sein de son territoire. La démarche, anticipée en 2018 avec la Région Hauts-de-France, se concrétise depuis octobre 2019.

Grâce à la Région, nous sommes actuellement en élaboration de partenariats locaux pour connaître et comprendre les enjeux aux plus près des destinataires. Les organisations de la société civile (OSC, parmi lesquelles associations, groupements professionnels et communautaires) sont des structures auxquelles nous tenons à proposer notre écoute et notre collaboration.

A travers ses partenariats, la CCVT cherche à redonner sa vitalité au bassin de vie, dans une approche que l'on appelle « intégrée ». C'est-à-dire qu'elle concerne différents secteurs comme le social, l'économie, ou le tourisme.

Nous avons à cœur de sauvegarder nos produits et nos savoir-faire dans la protection de l'identité économique locale. Dans cette optique, la CCVT s'investit dans un plan d'actions défini et en évolution permanente pour accroître son rayonnement.

La compréhension et l'analyse du territoire sont nécessaires pour en évaluer ses forces et faiblesses dans le but d'anticiper et de profiter des opportunités, au bénéfice de nos entrepreneurs. Ces derniers pouvant déjà profiter de rendez-vous avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour évaluer leur activité,

demande des renseignements ou un accompagnement. En partenariat avec la Chambre des Métiers, une permanence est également mise en place depuis le 9 décembre, dans les locaux de la CCVT pour répondre aux questions des artisans.

En complément à la gestion de ces partenariats, la CCVT prend avec détermination la résolution d'implanter des entreprises, mais aussi de revitaliser les centres villes et d'apporter un « plus » dans la promotion du territoire.

En effet, c'est en étant à l'écoute du territoire et en proposant cette qualité de vie accrue que nos ruralités resteront toujours plus vivantes.



DIALOGUER ET METTRE À L'HONNEUR

Le service Développement économique projette également d'améliorer sa communication avec les entrepreneurs à travers la refonte du site internet de la Communauté de communes. Un espace entrepreneur sera spécialement dédié pour accroître l'échange entre l'administration et les bénéficiaires, ainsi que pour valoriser les différentes activités professionnelles qui sont pratiquées sur notre territoire. Avec une population entrepreneuriale qui rajeunit, nous adaptons les moyens.



Développement économique
Rodolphe Danjou
03 44 49 52 61
rdanjou@vexinthelle.com



TERRITOIRE

MAIS OÙ SONT PASSÉES VOS PILES ?

Chaque année plus d'un milliard de piles sont vendues en France. Chaque foyer en utilise environ 21 par an. Pour le territoire du Vexin-Thelle, on peut estimer que 178 500 piles sont achetées chaque année.

En 2018, ce sont près de 1 821 Kg de piles qui ont été déposés en déchèterie.

En 2019, seulement 600 Kg de piles ont été recyclés sur le territoire du Vexin-Thelle, soit une baisse de 1221 Kg...

Pourtant, les piles ne sont pas des déchets anodins pour l'environnement.

Constat quant à leur recyclage

Malheureusement, comme expliqué en préambule, seulement une infime partie des piles achetées est déposée en déchèterie.

Il est pourtant important de ne pas les jeter dans les ordures ménagères ou dans la nature.

Les piles sont composées de plastique, de papier, mais surtout de métaux lourds qui sont pour certains toxiques et très polluants pour les sols, notamment le nickel, cadmium, mercure, plomb, zinc, lithium...

Jetées dans la nature ou dans le bac à déchets ménagers, les piles vont se dégrader sous l'effet de la corrosion entraînant une pollution des sols et des nappes phréatiques.

Recyclage des piles

Une fois déposées à la déchèterie à Liancourt St Pierre ou au point propre à Porcheux, ces dernières sont prises en charge sans aucun coût pour la collectivité par l'organisme COREPILE. Leur traitement permet de recycler les piles pour 50 à 80 % de leur composition.

Pour une tonne de piles alcalines, il est récupéré 260 Kg de zinc, 330 Kg d'alliages à base de fer et de nickel et 180 Kg de métaux divers comme le cobalt ou le plomb.

Le nickel quant à lui est utilisé pour la fabrication de panneaux photovoltaïques.

Mais rien de tout cela ne peut se faire sans votre geste. C'est pourquoi nous vous remercions de déposer vos piles et petits accumulateurs en déchèterie ou au point propre. Une borne de collecte est également présente à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et dans la plupart des mairies du territoire.

TOUTES LES PILES ET PETITES BATTERIES SONT ACCEPTÉES

(Piles alcalines, salines, piles bouton, lithium, batteries Li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)



DÉCHETS NON ACCEPTÉS DANS LES CONTENEURS COREPILE



En cas de doute, envoyer une photo à corepile@corepile.fr

* Les batteries ne sont pas gérées par la filière Corepile mais elles peuvent être déposées à la déchèterie de Liancourt-Saint-Pierre pour le recyclage.

LES PILES :

PETIT RETOUR SUR UNE INVENTION QUI NE MANQUE PAS D'ÉNERGIE...

625 avant JC

Il y a 2 645 ans, Thalès, un philosophe grec, sait attirer des brins de paille avec un morceau d'ambre jaune frotté sur de la laine. Les propriétés électrostatiques de cette résine (en grec Elektron) ont donné naissance au mot électricité.

1660

On arrive à produire des étincelles d'électricité statique avec du soufre sur lequel on frotte de la laine.

Vers 1768

Une machine reproduisant ces étincelles est inventée : la machine de Ramsden.

1786

Luigi Galvani (1737 – 1798) professeur d'anatomie en Italie teste les décharges fournies par la machine sur des cadavres de grenouilles, et peut constater que les muscles se contractent.

1800

Le comte Alessandro Volta (1745 – 1827), un physicien italien pense que deux métaux différents en contact peuvent produire de l'électricité. Il empila ainsi 60 rondelles de cuivre et de zinc entre lesquelles il intercala du feutre imbibé d'eau salée. Il fixa aux extrémités du fil métallique et réussit en rapprochant les deux extrémités à faire une étincelle. Le mot « pile » vient de cet empilement.

Dès 1802

Le Dr William Cruickshank (Grande Bretagne) conçut la première pile électrique en série. Elle fonctionnait avec des plaques de cuivre et de zinc intercalées baignant dans une solution d'acide dilué ; le tout se trouvant dans une boîte fermée et étanche.

1859

Le physicien français Gaston Planté inventa la première batterie rechargeable au plomb, selon le principe qui est toujours utilisé de nos jours.

1868

Le français Georges Leclanché créa la première pile « sèche ». Elle est à l'origine de la pile saline au zinc et au bioxyde de manganèse.

1899

Waldmar Jungner, un suédois inventa la batterie au nickel-cadmium.

1939-1945

Durant la Seconde Guerre Mondiale, Samuel Ruben et Philip Roger Mallory créent la pile alcaline qui dure plus longtemps. Des millions de piles au mercure ont été fabriquées.

1959

L'américain Lewis Urry conçut la première pile alcaline grand public.

1970

Les piles au zinc sont remplacées par des piles au lithium.

1991

Le mercure est totalement supprimé des piles.

1992

les premières voitures électriques sont commercialisées en France, mais celles-ci n'ont que peu d'autonomie.

2001

Les piles et les batteries ont l'obligation d'être recyclées
Aujourd'hui, la recherche est toujours très active notamment pour augmenter la puissance des piles et des batteries et réduire au maximum leur taille.



PETITE ENFANCE



CHAUMONT-EN-VEXIN

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE AVANCE

La Maison de la Petite Enfance, située aux abords du siège de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle à Chaumont en Vexin, regroupera à compter de Septembre 2020 le nouveau multi-accueil (accueil des enfants de 2 mois ½ à 5 ans révolus) et le service du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s du Vexin-Thelle. Les travaux de construction avancent bien et devraient être terminés pour le mois de juillet 2020. L'été 2020 permettra à l'équipe Petite Enfance d'aménager les locaux pour un accueil des enfants à partir de septembre 2020.

Dès la rentrée 2020, certains ateliers du Relais Assistantes Maternelles seront organisés dans les nouveaux locaux. Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent pourront utiliser une salle d'activités qui leur est réservée.

CHAUMONT-EN-VEXIN

NÖEL À « PETIT PATAPON »

Le 13 décembre dernier, à la salle des fêtes à Chaumont-en-Vexin, les enfants de Petit Patapon et leurs familles ont assisté au spectacle de Noël « Joyeux Noël Monsieur Ours ».

Petits et grands ont été reçus par le Père Noël, puis chacun a pu déguster un goûter confectionné par les parents. Ce fut un moment convivial et riche en échanges.





ASSISTANT.E MATERNEL.LE AGRÉÉ.E POURQUOI PAS VOUS ?

DEVENEZ PROFESSIONNEL.LE
DE LA PETITE ENFANCE

VOUS ÊTES PRÊT(E) À SUIVRE
UNE FORMATION DÉLIVRÉE
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VOUS SOUHAITEZ EXERCER
UN VÉRITABLE MÉTIER
À VOTRE DOMICILE,
EN MAM OU CRÈCHE FAMILIALE

VOUS AVEZ DES QUALITÉS
RELATIONNELLES ET ÉDUCATIVES

VOUS VOULEZ CONCILIER VIE
FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE

VOUS COTISEREZ
POUR LE DROIT À LA FORMATION,
ASSURANCE MALADIE, RETRAITE...

Le
RELAIS ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S
de la Communauté de Communes du Vexin-
Thelle, en partenariat avec la **PMI** (Protection
Maternelle Infantile) de l'Oise, vous accom-
pagne dans vos démarches liées à ce métier.

03 44 49 63 60
petite.enfance@vexinthelle.com
www.vexinthelle.com



CULTURE & TOURISME



TERRITOIRE

CONTRAT CULTURE RURALITÉ

RETOUR SUR PORTRAITS DE TERRITOIRE

Le 8 novembre a eu lieu Portraits de territoire, la première représentation du Contrat Culture-Ruralité. Un public de 200 personnes était au rendez-vous pour découvrir la mise en scène de quatre récits d'habitants du territoire.

Nous tenons à remercier les partenaires du Contrat Culture-Ruralité : La DRAC et l'Éducation Nationale. Nous remercions vivement les Tréteaux de France co-producteurs de Portraits de territoire, l'association Maison Avron ; les compagnies La Ponctuelle, Polissonne, Nouveau Théâtre Populaire et Théâtre Al Dente ; ainsi que les quatre habitants de notre territoire Danielle Delatour, Sandrine Lainé, Maria Lefèvre, Philippe Ott d'Estevou qui se sont prêtés au jeu et nous ont partagé un peu de leur vie.



EN CE MOMENT

La Communauté de Communes du Vexin Thelle accueille le photographe Romain Cavallin en résidence artistique à la Maison Avron depuis mi-novembre. Il restera environ deux semaines par mois jusqu'à mars prochain. Romain anime des ateliers de pratique photographique auprès des CM2 de Fresnes l'Eguillon et de Chaumont-en-Vexin, de patients du Centre de rééducation Léopold Bellan, et de résidents de l'EHPAD de Trie-Château.

Il va également à votre rencontre pour vous photographeur, et transforme la Maison Avron en appareil photo. Romain a aménagé une pièce en sténopé (chambre noire) et grâce à une petite entrée de lumière dans une pièce plongée dans le noir, l'image de l'extérieur est projetée inversée à l'intérieur de la maison Avron.

Tourisme et culture :
Marjorie François--Barbeau & Christophe Carreras
03 44 49 15 15
culture@vexinthele.com
www.vexinthele.com

TERRITOIRE

FESTIVAL DES ARTS EN BEAUVAISIS

Cette année, les artistes locaux, Dimitris Saroglou et la compagnie Théâtre Al Dente participent à la 2^{ème} édition du Festival des arts en Beauvaisis organisée par le Théâtre de Beauvais. La Communauté de Communes du Vexin-Thelle vous propose des navettes à 3€ pour aller les soutenir.

Ces spectacles sont gratuits, la réservation de la navette se fait auprès du service Tourisme et culture de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC à partir de 10 ans

Samedi 11 avril à 16h au Théâtre du Beauvaisis

PINOCCHIO

Dimitris Saroglou

Une adaptation du conte où la musique tient une place importante, par Dominique Parain. Pinocchio échappe à son créateur et part découvrir le monde.

THÉÂTRE - JEUNE PUBLIC à partir de 7 ans

Dimanche 12 avril – 16h au Théâtre du Beauvaisis

Le petit chaperon Uf

Compagnie Théâtre Al Dente

Utilisant des costumes et des masques inventifs, la Compagnie Théâtre Al Dente s'empare de ce texte de Jean-Claude Grumberg, splendide et drôle ; réécriture du conte à la lumière de l'Histoire et avertissement contre l'intolérance.

TERRITOIRE

RANDONNÉES EN VEXIN-THELLE

Vous cherchez des idées de randonnées pour terminer l'hiver ou préparer vos sorties printanières, c'est le moment de découvrir de nos nouveaux itinéraires.

Ils sont à retrouver dans la plaquette « Randonnées en Vexin Nacre » disponible à l'accueil de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Explorez plus en détails la « Flânerie trie-châtelaine », « Philippe Avron et les clochers du Thelle », ainsi que « Vexin français et Plateau de Thelle », trois randonnées décrites dans des fiches-rando téléchargeables sur notre site internet.

Vous pourrez également retrouver sur notre site un itinéraire routier pour arpenter nos magnifiques villages. L'itinéraire est adapté du jalonnement routier mis en place il y a plusieurs années par le Conseil Départemental de l'Oise. Qu'attendez-vous pour suivre l'épi de blé qui borde les mâts routiers ?



SPECTACLES À VENIR

➤ Monstro
(cirque mâts chinois)
Collectif Sous le Manteau
Mercredi 29 janvier à 20h30
Théâtre du Beauvaisis

➤ Quitter la Terre
Joël Maillard
Vendredi 7 février à 20h30
Théâtre du Beauvaisis

➤ Les souterrains de Pontoise
Samedi 21 mars à 13h
Avec le CSR / 03 44 49 01 80

➤ Déshabillez-mots n°1
Léonore Chaix et Flor Lurienne
Mercredi 25 mars à 20h30
Théâtre du Beauvaisis

➤ Trio en mi bémol
Éric Rohmer Collectif Colette
Jeudi 14 mai à 20h
La Corne-en-Vexin

DATES À RETENIR

➤ Ouverture de la billetterie pour le Festival du Vexin le mardi 5 mai à 9h30.

➤ Kacper Nowak (violoncelle) & Christia Hudziy (piano)
Samedi 20 juin, 18h30
Ferme du Petit-Serans

➤ Alexandra Cooreman (violin) & Christia Hudziy (piano)
Dimanche 21 juin, 16h30
Église de Vaudancourt

➤ Riana Anthony (violoncelle) & Jonathan Fournel (piano)
Samedi 27 juin, 18h30
Église de Parnes

➤ Récital d'Olivier Gardon
Dimanche 28 juin, 16h30
Église de Chaumont-en-Vexin

➤ Récital de Maurizio Baglini
Dimanche 5 juillet, 16h30
Église de Boubiers

TERRITOIRE

SEMAINE TOUS SAINS

La Communauté de Communes du Vexin Thelle, en partenariat avec le Centre Social Rural, les associations et certaines entreprises privées du territoire, a réuni des jeunes de nos communes (âgés de 10 à 14 ans) autour du sport, de la culture et de la citoyenneté, durant 5 jours, au tarif unique de 30€ la semaine (repas, goûter et transports compris).

Cette 9ème édition s'est déroulée du 21 au 25 octobre 2019.

Le rendez-vous est pris pour la 10ème édition, elle se déroulera du 19 au 23 octobre 2020 !

Nous vous attendons nombreux.



TERRITOIRE

TERRE DE JEUX 2024

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle fait partie des 500 premières collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 en France.

Elle s'est engagée à soutenir les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Cela consiste à mettre en avant le monde sportif en participant à diverses actions sur notre territoire (sensibilisation aux pratiques sportives, mise en avant des valeurs du sport, découverte du sport pour des publics éloignés, favoriser le sport santé, valorisation des équipements...).

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle a également déposé son dossier pour candidater avec le golf de Rebetz au positionnement d'un centre de préparation aux Jeux Olympiques.

Sports et loisirs : Sandrine AZZALA
03 44 49 52 67
sazzala@vexinthelle.com



TRIE-CHÂTEAU

VISITE DE MONSIEUR LEPIDI À AQUAVEXIN

Le 15 octobre 2019, Monsieur Lepidi, Secrétaire Général de la Préfecture, visitait notre complexe aquatique à Trie-Château en présence de Monsieur Renon, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales, Monsieur Gernez, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, de certains maires du territoire, de Messieurs Veta et Vandamme de la société Récréa, accompagnés par Madame Martin Perrot, Directrice Générale des Services.

En effet, il est prévu, pour achèvement en 2021, l'agrandissement de cette infrastructure sportive (création d'un bassin nordique, zone ludique, pentagliss, ventrigliss), afin de répondre aux besoins de la population et des scolaires.

Cet équipement, structurant pour notre territoire, pourra porter l'accueil de la population jusqu'à environ 173 000 entrées et permettre d'allier le sport et la santé et l'apprentissage de la natation.

Les images de l'agrandissement sont sur la page précédente.

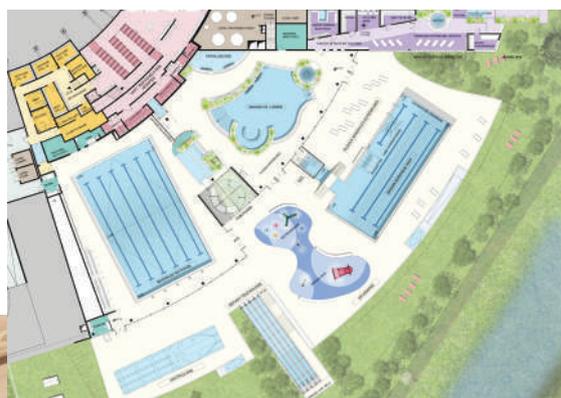




TRIE-CHÂTEAU

CENTRE AQUATIQUE

Découvrez les images de l'agrandissement du centre aquatique Aquavexin à Trie-Château : un espace extérieur et une refonte totale de l'espace bien-être sont programmés. Le début des travaux est prévu en juin 2020 pour se terminer en juillet 2021.



Le territoire du Vexin-Thelle

BOUGE...



AVEZ-VOUS FAIT VALOIR VOS DROITS AUX AIDES DE LA CAF ?

La Caisse d'allocations familiales verse des prestations et des aides selon des conditions fixées au niveau national par des textes réglementaires. Il s'agit notamment des allocations familiales, de la prestation d'accueil du jeune enfant, des aides au logement, du revenu de solidarité active, de l'allocation aux adultes handicapés, de la Prime d'activité...

Pour les familles à faibles ressources avec enfant à charge et qui rencontrent des difficultés financières et/ou sociales, la Caf de l'Oise accorde également des aides individuelles sur ses fonds d'Action sociale (versées dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget d'Action sociale).

Ces aides concernent en priorité : le soutien à la fonction parentale, le logement, l'insertion sociale, sans oublier les temps libres en famille.

Vous retrouverez le détail de ces aides locales, leur montant ainsi que les conditions d'attribution et de versement, en consultant le Règlement Intérieur d'Action sociale de la Caf de l'Oise, disponible à l'adresse suivante : www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/offre-de-service

Pour connaître et estimer le montant de vos droits, rendez-vous sur le site www.caf.fr

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, à une tablette ou à un smartphone, rendez-vous au Point Info Caf de Chaumont en Vexin

Centre social du Vexin Thelle
23 rue de la République

ADIL 60



UNE BONNE ADRESSE POUR S'INFORMER SUR LE LOGEMENT

L'ADIL est l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise. Sa mission est de délivrer une information juridique et fiscale, neutre objective et gratuite sur le logement

Elle effectue chaque année 7000 consultations info logement, 3000 consultations info énergie, 150 simulations financières pour préparer les accédants à la propriété à rencontrer leur banquier ou leur courtier.

Les informations :

- Les rapports locatifs : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations...
- L'accession à la propriété : PTZ et autres prêts, contrat de construction, promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- La fiscalité du logement : TVA, crédits d'impôt, plus values, revenus fonciers...
- La copropriété : assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- L'amélioration de l'habitat : aides de l'ANAH, crédit d'impôt, déficits fonciers...
- Les informations à caractère social : précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention des expulsions, sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé
- Le conseil info énergie : conseil sur les travaux, les matériaux, les normes d'isolation et de performance. Information sur les aides financières et fiscales

L'ADIL de l'Oise, un service de proximité :

L'ADIL renseigne les usagers tous les jours à son siège à Beauvais, 17 rue Jean Racine, consultations en visite et par téléphone, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour le conseil info logement et pour le conseil info énergie
36 permanences sont organisées près de chez vous dont une à Chaumont en Vexin.

03.44.48.61.30
www.adil60.org

PLAN D'INVESTISSEMENT VOLONTAIRE

Dans le cadre de son Plan d'Investissement Volontaire, Action logement vous présente trois des sept mesures, qui répondent très concrètement aux questions de pouvoir d'achat, tout particulièrement des salariés aux revenus modestes.

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes des trois subventions proposées, et leurs détails pour une découverte.

AIDE À LA MOBILITÉ

Une aide de 1 000 euros pour les salariés (en CDI, CDD, apprentissage, intérim ou alternance) aux revenus modestes qui déménagent pour se rapprocher de leur entreprise ou commencer un nouvel emploi.

TRAVAUX RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (logements situés dans les communes en zones B2 et C ou villes ACV dont certaines de nos communes font partie)

Une subvention allant jusqu'à 15 000 ou 20 000 euros finançant 100 % des travaux de rénovation énergétique pour le logement des salariés aux revenus modestes qui peut être complétée par un prêt pour financer les travaux annexes.

ADAPTATION DU LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT

Une subvention allant jusqu'à 5 000 euros pour adapter les sanitaires et maintenir les personnes âgées dans leur logement.

Pour découvrir ces nouvelles aides

www.actionlogement.fr

0970 830 831



COLLÈGE GUY DE MAUPASSANT

Les élèves de la section sportive 4/3^{ème} du collège Guy de Maupassant ont participé à deux événements majeurs en ce début d'année scolaire en lien avec le projet « Génération 2024 ».

Le jeudi 10 octobre, ils ont participé à la journée de sensibilisation sur la thématique du sport adapté à travers la pratique du tennis. Ils ont ainsi pu réaliser de nombreux ateliers tout au long de la journée avec des élèves issus des IME (Instituts Médicaux Educatifs) du secteur. Ce moment de partage et de vivre ensemble a été très intéressant pour tous les enfants présents.

En plus de cet événement, les élèves de la section sportive ont également accueilli 128 élèves d'écoles primaires le jeudi 07 novembre. Cet événement organisé par le club chaumontois et le collège, a permis aux écoles primaires de finaliser leurs cycles de football réalisés depuis le début d'année. Les élèves de la section ont installé, animé et arbitré les différents ateliers ainsi que les matchs de l'après-midi. Cette journée fut l'occasion de renforcer le lien entre les écoles primaires du secteur et le collège Guy de Maupassant. Un prochain accueil avec d'autres classes de CM2 est prévu au mois de juin.

EDUCATION NATIONALE

Monsieur Bertrand Gernez, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a eu le plaisir de remettre à Madame Mabilotte, psychologue de l'Éducation Nationale, le mardi 8 octobre dernier, une mallette pédagogique qui servira pour l'ensemble des élèves de notre territoire. Cette mallette a été acquise par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et remise à titre gracieux.



Les Accueils Collectifs de Mineurs

Être ensemble, découvrir, créer, rire, jouer !

Parce que votre enfant aime jouer avec d'autres dans un cadre épanouissant,
Parce que vous avez besoin d'un mode de garde pour votre enfant,

Le Centre Social Rural du Vexin-Thelle, agréé association d'éducation populaire et de la jeunesse, en partenariat avec la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et les communes, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, organise des accueils de loisirs à destination des enfants dès leur scolarisation.

La priorité est donnée à la socialisation, à l'épanouissement et au développement individuel et collectif au travers des activités et des échanges.



le périscolaire

Horaires : de 7h jusqu'à l'heure de l'école et de la fin de l'école jusqu'à 19h30. Un accompagnement à l'aide aux devoirs est organisé par notre équipe, composée d'animateurs et de bénévoles.

La cantine scolaire accompagnée par le Centre Social Rural

les vacances scolaires

Horaires : de 9h à 17h avec la possibilité d'un accueil supplémentaire de 7h à 9h et de 17h à 19h. Des semaines à thème sont organisées sur nos différents sites.

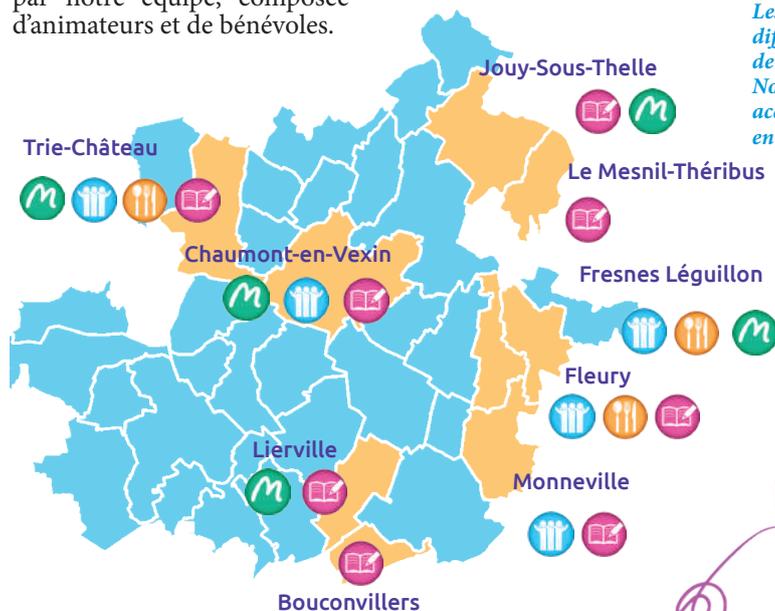
Les communes peuvent être différentes selon la période de vacances. Aux vacances de Noël et au mois d'août, un seul accueil est ouvert à Chaumont-en-Vexin.

Les mini-camps

Durant l'été des séjours de 3 à 4 jours sont proposés aux enfants à partir de 4 ans.

le mercredi

Horaires : de 9h à 17h avec la possibilité d'un accueil supplémentaire de 7h à 9h et de 17h à 19h.



Nous avons obtenu le label qualité "Plan mercredi" par les services de l'Etat. Nous proposons ainsi une offre de projets éducatifs, sportifs et culturels les mercredis en lien avec les acteurs locaux.

Tout au long de l'année, l'accueil de loisirs c'est :



NOUVELLES ACTIVITÉS

CHAUMONT-EN-VEXIN

SOCIÉTÉ DU PETIT BOISSY

La société du Petit Boissy a fait le choix en 2018 de s'implanter dans la zone d'activités concertée (ZAC) à Chaumont-en-Vexin.

Elle est spécialisée dans les cuisines industrielles avec la vente de cuisines professionnelles en inox et se charge de l'installation de votre cuisine dans vos locaux. La société travaille auprès des collectivités et des restaurants professionnels pour vous fournir la meilleure qualité de cuisine professionnelle en assurant également le service après-vente et la maintenance de votre cuisine.

Dans le cadre de son développement, la société cherche à recruter un frigoriste, un cuisiniste et un monteur.



CHAUMONT-EN-VEXIN

PABLICE

La société Pablice s'est implantée à la fin de l'été 2019. Les activités exercées par la société sont la vente et l'installation de chaudières à vapeur ainsi que du chauffage à destination des industriels comme des particuliers.

La société s'est affermie dans ses ressources humaines et sera très prochainement localisée de façon officielle dans son nouvel environnement, à Chaumont-en-Vexin.



JAMÉRICOURT

OSTÉOPATHE ANIMALIÈRE

Elevée depuis son enfance en compagnie de nombreux animaux, c'est naturellement que Mademoiselle Mélanie Pierre, véritable passionnée du bien-être animal s'est orientée vers une profession qui mêle les soins et l'écoute, et conserve ou restaure la mobilité de l'organisme de ses différents pensionnaires que ce soit de façon préventive ou curative.

Diplômée en ostéopathie animale (Bac + 5) à l'école de Rouen NIAO (National Institute of Animal Osteopathy), Melle Pierre grâce, à ses manipulations, procure un bienfait en agissant sur les problèmes liés au squelette ou aux muscles.

Que nos amis à 4 pattes soient jeunes, en croissance, que ce soit une femelle en gestation, ou un animal âgé, Melle Pierre agit sur les troubles cardio-vasculaires, digestifs, génito-urinaire, neurologiques, pulmonaires... et toujours en concertation avec le propriétaire de l'animal.

L'ostéopathie est recommandée pour des pathologies chroniques (arthrose, tendinite, maladie de peau, du cœur ou des reins...), ou bien pour des rééducations post-opératoires ou des troubles du comportement.

Pour toute question ou prise de rendez-vous, Melle Pierre se déplace à domicile sur tout le secteur du Vexin-Thelle (et plus si demande).

Facebook : [mélanie pierre - ostéopathe animalier](#)

07 85 47 40 45

m.pierre.osteoanimalier@gmail.com





JOUY-SOUS-THELLE

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier que nous avons connu à Fleury change de locaux pour s'installer au 44, rue de Jouy-le-bois à Jouy-sous-Thelle.

L'ouverture est officielle depuis le lundi 4 novembre et l'établissement propose des permanences afin de faire des prises de sang ou des soins sans rendez-vous. Ces permanences sont ouvertes au public tous les lundis et jeudis de 8h à 9h30, ou sur rendez-vous au 03 44 47 61 16, dans un espace toujours plus accueillant !

TRIE-CHÂTEAU

V&B

Envie de faire plaisir ou de passer un bon moment ? Le personnel V&B vous accueille bras ouverts depuis son inauguration fin novembre dernier. Ils vous conseilleront dans votre choix de vin, bière, ou spiritueux à Trie-Château. A emporter, côté cave, à déguster, côté bar !

V and B Trie-Château est le lieu de rendez-vous de la jeunesse, des supporters, des chefs d'entreprise, de l'amitié, et bien plus encore... Que ce soit après le travail, ou lors de soirées spéciales (retransmissions sportives, concerts, Oktoberfest, St Patrick...), il sera toujours temps pour se cultiver différemment !

03 65 43 24 00
triechateau@v&b.fr

CHAUMONT-EN-VEXIN

LA PETITE CHAUMONTOISE

Un voyage professionnel ? Des amis à héberger ? Un circuit touristique ? Isabelle Goujon vous propose son gîte « La petite chaumontoise », une maison de ville d'environ 65 m² pour 4 personnes maximum.

Au rez de chaussée, vous trouverez une cuisine équipée, un salon (TV, HIFI, WIFI), des toilettes avec lave mains.

L'étage se compose comme suit : une chambre avec un lit de 160, une penderie, des placards, un bureau ; une petite chambre avec un lit de 140, un placard, un coin bureau ; une salle d'eau.

Une courette est située à l'arrière de la maison.

Le stationnement se fait dans la rue. Possibilité de rentrer les motos ou vélos dans une cour (à la demande).

www.gitelapetitechaumontoise.fr



SPORTS, LOISIRS & CULTURE

CHAUMONT-EN-VEXIN

ECOLE DE GOLF DE REBETZ

L'école de golf à Rebetz forme chaque année une trentaine de jeunes de 7 à 16 ans.

Grâce à la qualité de son enseignement, cette année, 2 jeunes ont porté bien haut les couleurs du club :

- Un jeune golfeur de 12 ans qui a déjà un palmarès impressionnant et se classe dans le top 20 national, il ne s'arrêtera pas là.
- Mahina élève de moins de 16 ans dans le top 3 français de sa catégorie. Elle a signé avec une grande Université Américaine un contrat de 4 ans pour y faire ses études, alors qu'elle ne passe son bac qu'en juin prochain.

Plusieurs autres joueurs très prometteurs pointent leur nez cette année.

Des places sont encore disponibles et les inscriptions sont ouvertes jusqu'en janvier 2020. Si vos enfants, petits-enfants ou enfants de votre entourage veulent essayer la pratique du golf, des initiations gratuites sont organisées.

Benjamin Forges (Pro de Golf) : 06 29 84 01 33

Alexandre Winogradsky (Responsable) : 06 11 52 27 59



TRIE-LA-VILLE

FRASA MUSIC LIVE

L'association Frasa Music Live a pu équiper la nouvelle salle de cours d'un piano numérique grâce à une subvention de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Les élèves, au nombre de 70, ainsi que les professeurs, sont enchantés par l'arrivée de ce nouvel instrument qu'ils ont découvert en septembre.

Toute l'équipe de l'association remercie la collectivité pour son soutien et sa confiance.



BOURY-EN-VEXIN

LE CHÂTEAU DE BOURY

Pour la saison 2019-2020, le château de Boury revoit son programme de visite pour proposer une nouvelle expérience adaptée à tous les âges.

Dans le Parc, une cinquantaine de jeux géants, dont certains trouvent leurs origines aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, seront à disposition du public : croquet, passe-trappe, mikado, tir à l'arbalète et de nombreuses autres activités vous seront proposés en libre accès.

Dans le château, découvrez l'histoire de ce lieu, les us et coutumes du grand siècle à travers la visite des pièces de lieu de vie de l'époque.

La visite guidée a lieu dans le château et ses communs, construit par le Marquis de Boury, sous les plans de Jules-Hardouin Mansart, Architecte de Versailles. Toujours occupé par la famille descendante du Marquis de Boury, le château a su garder sa splendeur du XVII^{ème}.

Et pour célébrer la ré-ouverture du site, dimanche 19 avril 2020, participez à la grande fête du château. Venez apprendre l'histoire en vous amusant avec les jeux. Une visite guidée du château sera proposée toutes les heures.

Le château est ouvert tous les dimanches du 19 avril au 18 octobre 2020 de 14h30 à 18h30
Adulte : 9€ / Enfant (3 - 18 ans) : 5€ / - de 3 ans : Gratuit
Tarif préférentiel le 19 avril :
Adulte : 5€ / Enfant (3 - 18 ans) : 3€ / - de 3 ans : Gratuit



NEWSLETTER LAJ

Lettre d'information aux élus des lignes
SNCF TRANSILIEN L, A, J

— Suivez en temps réel le trafic de votre ligne :

N'importe où et à tout moment, vous pouvez consulter l'état du trafic sur :

- **l'application Assistant SNCF**
- **le site Transilien.com**

En journée, des informations complémentaires sur les **files Twitter et blogs** de vos lignes :



Fils officiels actifs
de 6h à 21h
(14h/21h WE et
jours fériés)



Blogs
actifs en semaine



[@LIGNEL_SNCF](#)



[malignel.transilien.com](#)



[@RER_A](#)



[Rera-leblog.fr](#)



[@LIGNEJ_SNCF](#)



[malignej.transilien.com](#)



CRÉER DES ALERTES

Les alertes en temps réel peuvent être très ciblées en définissant un parcours favori (domicile - travail par exemple) . Vous pouvez choisir de recevoir :

- des **notifications** sur votre smartphone via l'application Assistant SNCF
- des **e-mails** d'alerte via Transilien.com (rubrique Mon compte -> Mes alertes Trafic)



Sur l'application Assistant SNCF

Créez vos alertes directement sur la page d'accueil grâce à l'icône « cloche »  située à droite dans le menu de navigation.



Sur le site Transilien.com

Créez directement vos alertes en cliquant sur « Créer une alerte trafic » pour recevoir une notification par email.

Sur Transilien.com, vous avez aussi la possibilité de créer [une fiche horaire personnalisée](#) (rubrique se déplacer-> fiches horaires).

Vous ne souhaitez connaître que [le prochain départ](#) ? Dans ce cas, **le jour même**, avant de vous rendre en gare, consultez les circulations en temps réel (informations des écrans en gare).